

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Patrick Capolsini

Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur

Notes prises en séance

Invitation de J.M. Goursaud, P.M. Decoudras, L. Echalié. « Démission » de l'un des représentants étudiant du département de Droit/Eco/Gestion.

- **POINT 1** : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2005

Adopté.

- **POINT 2** : **QUESTIONS FINANCIERES**

2.1. DBM n°2/UPF

Ressources nouvelles + prélèvements fonds réserve = mission d'échange + campus numérique + documentation + demande du chargé de mission FC (basée sur un texte indiquant que le chargé de mission « peut être rémunéré » mais le chargé a bénéficié d'une décharge → discussions avec l'intéressé et décision au prochain CA)

2.2. DBM n°1 des œuvres universitaires

Travaux dans les résidences Universitaires. Courrier d'hier indiquant la venue du directeur du CNOUS dans les prochaines semaines, espérons ...

2.3. Tarifs de gestion du patrimoine

Augmentation importante des tarifs de location des salles (+15 à 20 % sur tarif de 2002). Demande du vice-rectorat de « client-privilegié », même demande du gouvernement de la Polynésie. Augmentation maintenue.

2.4. Ventilation des crédits du FSDIE

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement de la vie Etudiante. Passage progressif de la totalité du fonds à « l'initiative étudiant » et plus rien au titre de « l'aide sociale » (cette « aide sociale » devra être assurée en entier par le CNOUS).

2.5. Attribution d'une subvention sur la FSDIE

Seule demande = CINEVASION pour l'accueil gratuit des étudiants aux séances (34 500 FCP).

2.6. Droits d'inscription et tarif des chambres U pour l'année universitaire

2005-2006

Droits inchangés.

Tarifs des 72 chambres cité U (inchangé depuis de longues années) : 25 500 FCP et 15 000 FCP pour boursiers. Tarifs jugés trop élevés par certains étudiants ayant introduit une demande auprès de l'assemblée de Polynésie.

Tarif des 114 studios de la résidence Universitaire d'Outumaoro : 35 500 FCP et 25 500 FCP pour les boursiers.

Bourse du Pays = 33 000 FCP avec exonération totale des frais de scolarité (revalorisation pas à l'ordre du jour de l'assemblée).

Discussions sur le montant et les critères d'attribution des bourses Etat mais aussi Pays.

Vote : Tarif inchangé.

- **POINT 3** : Utilisation des postes d'enseignants-chercheurs vacants

PR en géophysique (non pourvu) : ATER pour un an (2 abstentions).

MCF en Géosciences (K. Maamaatua) : il faut avoir un poste en « réserve » pour un éventuel retour de l'intéressé donc non pourvu et utilisé pour le paiement de vacataires.

MCF en Sciences de Gestion (R. TROMMSDORFF) susceptible d'être vacant (probable avis favorable pour un départ de l'intéressé vers une autre Université) : publié « susceptible d'être vacant » au second mouvement.

- **POINT 4** : **SCOLARITE**

4.1. Règlement général des études - niveau L et Master

Adopté pour L et MASTER.

4.2. Règlements spécifiques des études

Quelques modifications adoptés dans les différentes maquettes (erreurs typographiques, quelques erreurs de calcul, ...).

Manque maquette de la préparation PCEM 1.

Rappel de S. André sur la répartition entre Cours (50%) et TD/TP (50%) qui a été imposé au Département Lettres et demande si le département des Sciences a bien respecté cette consigne.

Ma réponse : nous avons travaillé sur cette base mais de manière globale sur le parcours et non UE par UE, je vérifierais et fournirais un petit calcul en ce sens.

4.3. Liste des responsables pédagogiques et des directeurs d'études pour 2005-2006

Adopté.

4.4. Liste des membres des commissions de recrutement des vacataires et missionnaires, de validation d'acquis professionnels, et de réorientation pour 2005-2006

Adopté.

4.5. Règles communes des U.E. de culture générale d'université (UECG) et liste d'université et règlement spécifique de sport pour 2005-2006

Changement pour la durée d'épreuve UECG : « entre UNE et DEUX heures »

11 UECG en Dep. Lettres, 8 UECG en Sciences, peu d'UECG proposées par le Dep. Droit/Eco/Gestion (seulement 4) + Sports + « engagement étudiant » = 25 en tout. Il y a un risque de « saturation » des 4 UECG proposées par Droit/Eco/Gestion de par le petit nombre de propositions, l'avenir nous dira si cette crainte était fondée ou pas.

4.6. Restructuration et nouvelle dénomination de la Direction Administrative des études

Dénomination = « Direction de la Scolarité »

Traitement vertical des filières par un agent du début (inscription) à la fin (délivrance des diplômes) en passant par le milieu (planning). Renfort de Nancy Clark en plus de l'apport de Rachel l'année dernière. Voir les notes de la précédente réunion de bureau. Cette réorganisation est actuellement en cours discussions à tous les niveaux.

• **POINT 5 : FORMATIONS**

5.1. Définition des seuils d'ouverture pour les mentions et les parcours, en licence et master

Etudiants inscrits au S1/S2

	Mention/Spé	Parcours	Option
Sciences	30	15	15
Lettres	30	ns	15
Droit	30	ns	15

Etudiants inscrits au S3/S4

	Mention/Spé	Parcours	Option
Sciences	ns	10	10
Lettres	ns	10	10
Droit	ns	ns	10

Etudiants inscrits au S5/S6

	Mention/Spé	Parcours	Option
Sciences	ns	10	10
Lettres	ns	10	10
Droit	ns	10	10

DEUST « Cadres des collectivités locales » et « Vente et négociations » (en FI sur 2 ans) : 30 mini en S1, 40 maxi

MASTER 1: 3 Spécialités : « Littérature et Arts », « Anglais », « Langues et Civilisations Polynésiennes ». MASTER 2 : 1 spécialité : Ouverture à 6 pour MASTER 1 et 2.

Licence Pro. TechniCom 16 mini, 22 maxi.

5.2. Définition des seuils de dédoublement pour les T.D. et les cours magistraux

	TP	TD
Sciences	18	36
Lettres	20	40
Droit	20	40

Mathématiques : CM/TD : seuil à 40.

5.3. Ouverture 2005-2006

Voir la liste et mes notes concernant les ouvertures en réunions de Bureau. Liste du Bureau adoptée. Ouvertures fortement marquées par les aspects financiers.

- **POINT 6** : **FORMATION CONTINUE**

6.1. Formation nouvelle et ajustements tarifaires

Création « Séminaire responsabilité pénale des élus et agents communaux » (25 heures seulement).

Ajustements mineurs + baisse du DAEU + augmentation de la licence pluridisciplinaire en ligne (80 000 demandé au lieu de 63 000 pour un semestre → ramené à 70 000 FCP).

6.2. Liste des responsables pédagogiques et coordonnateurs pour 2005-2006

Adopté.

6.3. Règlements des études

Adopté.

6.4. Proposition de calendrier universitaire spécifique à la formation continue

La question même de ce calendrier se pose compte tenu des spécificités de chaque formation. Idée = fixer uniquement les périodes de vacances et reporter les dates et modalités d'examen aux règlements spécifiques de chaque formation. Adoption du calendrier reporté à Septembre après nouvelles discussions.

- **POINT 7** : Campus numériques - contrat

Simplification des rémunérations. Pas de changement pour la mise en ligne mais uniquement pour le suivi des étudiants et mes mises à jour.

- **POINT 8** : **BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE**

8.1. Présentation du rapport d'activités 2003-2004

Rapport détaillé des activités, des collections, des dépenses, ... + modèle de dépliant.

8.2. Convention de partenariat avec l'I.U.F.M.

Adopté.

- **POINT 9** : Bilan - Cellule des Relations Internationales et informations sur le développement de la francophonie - AUF

Passé en point 2 de l'OJ.

Exposé du chargé des RI (bilan et perspectives résumés sur 2 pages distribuées en séance). UPF dans le Pacifique (fidji, NZ, Hawaii, Australie, ...), UPF et Europe (ERASMUS et autre), UPF et étranger (Canada, Chili, Argentine, ...).

Problème de l'accueil des étudiants sur place (cité internationale). Renseignement des étudiants assuré par K. Sanfal (en moyenne 6 à 8 étudiants/jour). Gestion des dossiers (bourses, programmes d'échange, ...).

Bilan rapide de l'utilisation des crédits des RIs. Reconnaissance de l'excellent travail de K. Sanfal.

Rappel : S. Andre est nommée responsable de la francophonie. Exposé (et document de 4 pages distribué en séance) de S. Andre définissant la francophonie comme un « espace institutionnel ». Nombreuses sources possibles de subvention et de coopérations. Question de P. Frebault sur nos relations avec l'Université de nouvelle Calédonie (UNC).

- **POINT 10** : Conventions (pour vote et/ou pour information)

Conventions pour information.

Conventions votées :

Plate-forme GEPSUN : 1 MFCP.

Editions le Motu pour édition livre Ricardo Pineri 300 000 FCP

Accueil d'étudiants de l'Université de Hawaii

- **POINT 11** : Questions diverses

Dates des prochaines réunions du CA : diffusées dans le courant de la semaine.

CA restreint

Indemnités administratives et pédagogiques : voir mes notes des réunions de bureau pour l'année 2004-05. Pour l'année 2005-06, les montants seront discutés au CA de Septembre.

Durée « cumulée du CA : 4 heures + 30 mn pour le restreint.

Je rappelle que les documents peuvent être consultés auprès de vos représentants.

Note personnelle : Suite aux très nombreuses discussions en Bureau sur l'ordre du jour, ce CA s'est très bien passé en relativement peu de temps compte tenu de l'ordre du jour très chargé.

Merci de votre attention.